

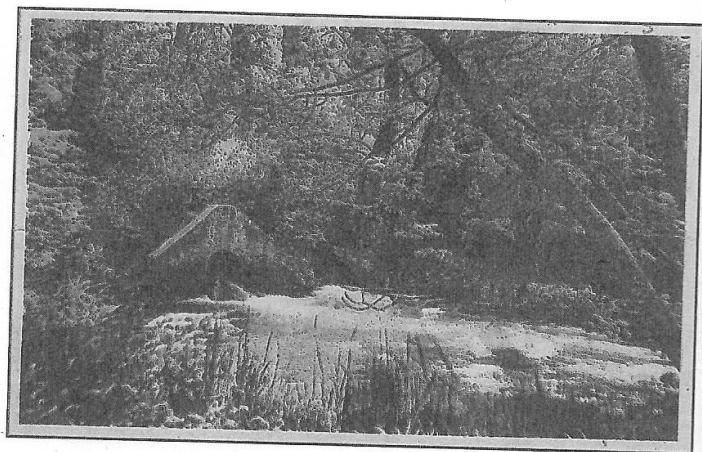
Michel Thibault

# La Vesle

## et sa vallée

*Promenades et histoires,  
au fil de Reims et des villages...*

. *Le ruisseau de Mourmelon ou « Cheneu »* : situé rive droite, il prend sa source dans le camp militaire de Mourmelon, traverse le camp de Châlons. Ce ruisseau n'a pas d'importance, il est presque toujours à sec, sauf près de son embouchure à Mourmelon le Petit qu'il traverse. Longueur de tronçon : 11 km. Lors de son assèchement, on constate des rejets d'eaux usées qui s'infiltrèrent et provoquent des formations d'eaux stagnantes et nauséabondes.



*Les bords du Cheneu à Mourmelon-le-grand*

. *La Prosne* : sa source en amont de Prosne se situe à 300 mètres de la ferme de Moscou, à une altitude de 125 mètres, sa longueur est 10 km environ. Qualifiée depuis toujours de ruisseau intermittent, souvent à sec, la Prosne coule sur la rive droite de la Vesle. La Prosne est réalimentée à partir des sources au lieu-dit "Les Mazures". En aval, elle s'écoule au milieu de zones de marais colonisées par des joncs. La végétation des rives est arborée. Elle traverse de biais l'ancien terroir de Thuisy puis une partie de celui de Wez et rejoint la Vesle aux confins de Beaumont, Prunay et Val-de-Vesle.

. *La Conge* : situé rive gauche, elle coule sous le canal avant de se jeter dans la Vesle au sud-est de Courmelois.

. *Le Ru Martin* : est souvent à sec sauf en cas d'importants orages.

. *Le ruisseau des Fuiettes* : situé sur la rive gauche, il est appelé aussi "le Puisieulx" sur la commune de Puisieulx, long de 2600 mètres, c'est un ruisseau très influencé par les vignobles situés en tête du bassin. Sa confluence se situe en aval de Sillery.

. *Le Rouillat* : situé sur la rive gauche, long de 10 km, il prend sa source dans la Montagne de Reims, haut massif tertiaire. En amont de Chamery, il a sa confluence à Reims après avoir arrosé Sermiers, Villers-aux-Nœuds et Champfleury. Il est alimenté par le ruisseau de Sermiers appelé *Petit Rouillat* long de 3,4 km ayant. Les "deux Rouillats" ont leurs sources au pied de la Côte du vignoble. Vers 1970, le Rouillat, en aval de Cormontreuil, a été canalisé dans de gros tuyaux, sa dernière section étant recouverte par la voie "du Rouillat" ou avenue de Champagne, axe principal du quartier de Murigny. Le Rouillat se jette dans la Vesle à une altitude de 82 mètres.

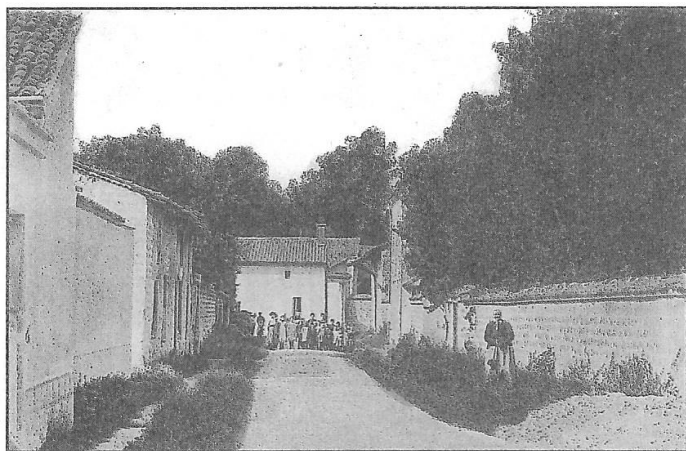
En 1926 dans un article paru dans la revue d'hygiène Techoueyres écrivait : *Après la guerre 14-18, il a été constaté que le Rouillat n'existait plus au niveau du terrain de protection des eaux potables, bien que ce fût là le niveau le plus bas de son cours. Une exploration rapide montra que l'assèchement se poursuivait en amont et qu'on ne retrouvait aucune trace de ce ruisseau, si loin et si avant qu'on poussât les recherches. La charrue avait même, en certains endroits, aplani son lit et le blé poussait à l'emplacement de l'ancien cours d'eau. Il était prévu un curage de son cours naturel, faute de crédit, on se borna à reconstituer la première année la partie basse, voisine de l'embouchure. Lorsque les travaux eurent pris fin et qu'on eut rétabli la communication du Rouillat avec la Vesle, l'étonnement fut grand de constater que le ruisseau récemment asséché coulait soudain à pleins bords. Un flot rapide poussait les eaux vers l'embouchure. Mais ces eaux, d'où venaient-elles ? Comment le Rouillat pouvait-il couler, alors qu'amputé de son cours supérieur et privé de sa source, il se présentait vraiment comme un monstre acéphale. En fait il fut prouvé que cette eau provenait du trop plein de la nappe aquifère. L'existence du ruisseau n'est aucunement liée au débit de sa source car il s'alimente tout au long de son cours par le suintement des flancs de la vallée. Ceci est vrai pour d'autres ruisseaux en Champagne.*

. *La rivière Brulée* : autrefois, elle se jetait dans la Vesle derrière les Abattoirs, en bordure de la voie ferrée de Reims à Epernay. Ce ruisseau alimente aujourd'hui les pièces d'eau du Parc Léo Lagrange où, d'ailleurs, il prend sa source.

. *La Muire ou Ruisseau de Bezannes* : située sur la rive gauche. Sa source se situe sur le territoire de Bezannes. Sa longueur est de 4 km, sa confluence se trouve en amont de Tinquieux. Son écoulement est busé sur 3 km, son alimentation temporaire, par affleurement de la nappe phréatique et surtout par les eaux de ruissellement du bassin.

relève le lieu-dit *Les près de Tapré* qui borde la rivière. Dans cette commune se trouvait la ferme *Sainte Lucie*.

L'église de Wez, Notre-Dame dépendait du diocèse de Reims, doyenneté de Vesle, l'une des dix doyennetés de l'archidiaconé de Champagne au diocèse de Reims. Le responsable de la cure était le prieur du séminaire de Reims.



La rue de l'école, à Wez

La famille de Wez, remplacée ensuite par la famille de Maire, se partageait les principaux revenus de cette paroisse avec l'Archevêque de Reims, l'Abbé de Saint Basle et les Goujon de Thuisy. Au moment de la Révolution, la famille de Thuisy avait acquis une partie prépondérante du terroir. Le seigneur de Wez avait autrefois le privilège de détourner l'eau de la Vesle pour remplir les douves de son château et faire tourner son moulin. Le pont qui enjambe la D 34, dite la Chaussée de Wez, a été mis en place (comme son pendant) pour le franchissement de la Prosne, par les Goujon de Thuisy lors de la construction de la dite chaussée. Cet ouvrage sera refait et élargi à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Avant que la chaussée, dite de Wez, ne soit établie, il existait une autre chaussée qui reliait directement Thuisy à Beaumont à travers les marais. Sur son parcours existaient des gués permettant de traverser la Prosne et la Vesle. Cette ancienne chaussée n'a laissé aucune trace visible.

L'impact de l'homme sur le cours de la Vesle, dans la portion

relative aux trois communes formant Val de Vesle, se fera sentir en diverses occasions :

- Lors de la construction des moulins. La mise en place des retenues entraîna une montée des eaux et la création de fausses rivières. Cela éleva le niveau de la nappe phréatique et transforma en prés-marais les champs bordant la rivière.

- Lors du percement du canal, il fut prélevé environ la moitié du débit de la rivière pour maintenir le canal à un niveau convenable. La prise d'eau d'alimentation du canal se situe hors de Val de Vesle, juste avant Sept-Saulx. Le bief en amont de l'écluse de Wez représente le point haut du canal.

- La guerre de 1914-1918 a détruit ou rendu inutiles les retenues d'eau des moulins. Une de conséquences de ces changements, a été en abaissant le niveau de la nappe phréatique, de diminuer les surfaces inondables le long des berges et l'ampleur des inondations de jadis.

- Dans les années 30 le lit de la rivière a été fortement curé ce qui accélère l'écoulement des eaux.

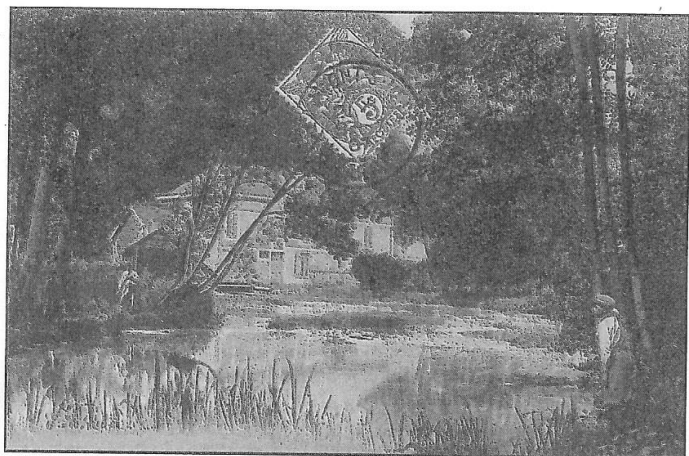
- N'oublions pas les pompages et leurs conséquences sur la nappe, principalement ceux implantés en aval près de Taissy, pour alimenter Reims en eau potable.

Val de Vesle possède 9 130 mètres de rives de Vesle.



### . *Beaumont-sur-Vesle*

Beaumont-sur-Vesle, connu sous les noms de *Curtis Jusana* en 956, *Villa que olimvoca batur curtis jusana, modo vero Bellus Mons* en 1178, *Pulcher Mons* en 1205, *Beaumont sur Veele* en 1383, *Biaumont sur Veele* en 1384, *Beaulmont* en 1542, *Beaumon* en 1769 est une commune du canton de Verzy. Son terroir s'étend sur 569 hectares. La Vesle borde Beaumont sur 5900 mètres. La population de la commune est de 490 habitants en 1844, 460 en 1860 et 431 en 1888. Parmi ses 441 habitants en 1898, on trouve : notaire, vétérinaire, receveur des Postes, afficheur, boucher, boulanger, brasseur, bourrelier, charcutier, charron, tonnelier, coiffeur, cordonnier, marchands de grains et fourrages, de houille, de matériaux de construction, de pierres, trois aubergistes, 19 cultivateurs et 10 vigneron. Le moulin est alors tenu par H. Vasnier.



*Le moulin et les bords de Vesle à Beaumont-sur-Vesle*

L'abbé de Saint-Basle, dès l'année 1086, était seigneur de Beaumont et prélevait la dîme. Les religieux de cette abbaye y avaient droit de justice et autres prérogatives.

Comme de nombreux villages voisins, Beaumont-sur-Vesle sera incendié par les pillards en avril 1649. En 1789, Beaumont faisait partie de l'élection de Reims. Son église paroissiale (diocèse de Reims, doyenneté de Vesle) était dédiée à saint Pierre. La cure était sous le contrôle de l'abbé de Saint-Basle. L'église, datant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, a été sérieusement endommagée lors de la Grande Guerre.

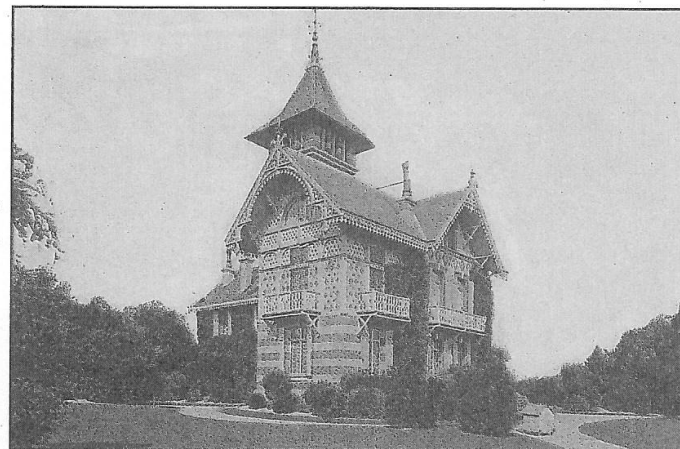
L'implantation du vignoble à Beaumont-sur-Vesle remontait à l'époque Romaine. La renommée de ses vins frais, légèrement crémants, s'étendit rapidement jusqu'en Angleterre. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le Marquis de Saint Evremont, le Comte d'Ordonne et le Marquis de bois Dauphin, alors réputés des plus gourmets, n'admettaient sur leur table que les vins de Beaumont-sur-Vesle et Sillery. Pourtant, en 1749, Beaumont-sur-Vesle ne possédait que 9 arpents de vignes et la récolte s'élevait à 7 muids de 190 litres. Son vin, se vendait au cours le plus haut dans l'élection de Reims, seul Verzenay le dépassait. De nos jours, Beaumont-sur-Vesle fait partie des neuf premiers Grands Crus classés 100% dans la gamme des vins de champagne.

Les lieux-dits situés près de la Vesle portent comme noms *Le bois de*

*Courmelois, l'Enclos, la Queue des Mutins, les Mutins, le Château, le Moulin, les Huches, les grands Marais.*



### *. Prunay*



*La Villa Champagne*

A proximité de la rivière la Vesle, avec 1940 mètres de rives en bordure des anciens marais, le paisible village de Prunay se trouve à sept km de Beine-Nauroy, chef-lieu du canton. Il est situé à 92 m d'altitude, dans la pointe formée par l'intersection des routes nationales N 44 et 31, d'anciennes voies romaines. Son altitude au niveau de la Vesle est de 85 m. Des mamelons de plus de 100 m portent le nom de monts : Mont de Beine, 136 m, Mont Bertret, 120 m. La voie ferrée Reims-Châlons traverse le territoire communal.

Cité dès le VIII<sup>e</sup> siècle sous le nom de *Prunidis*, Prunay tire son nom de nombreux pruniers qui, depuis des siècles, y croissent fournissant des fruits, qui, une fois séchés, portaient le nom local de "*Juyots*".

Le village se serait implanté près de la rivière, mais au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les terrains de Prunay eurent à souffrir des débordements répétitifs de la Vesle causés par un barrage de 150 pieds de long que Brûlard de Sillery, grand Chancelier de France, avait fait construire dans son marquisat. Ces terrains portent les noms évocateurs de *Marais du Vieux Moulin, La Cressonnière, Le Près Saint Basle* (l'Abbaye de Saint Basle se trouvait à Verzy), *Le Marais de Han*.